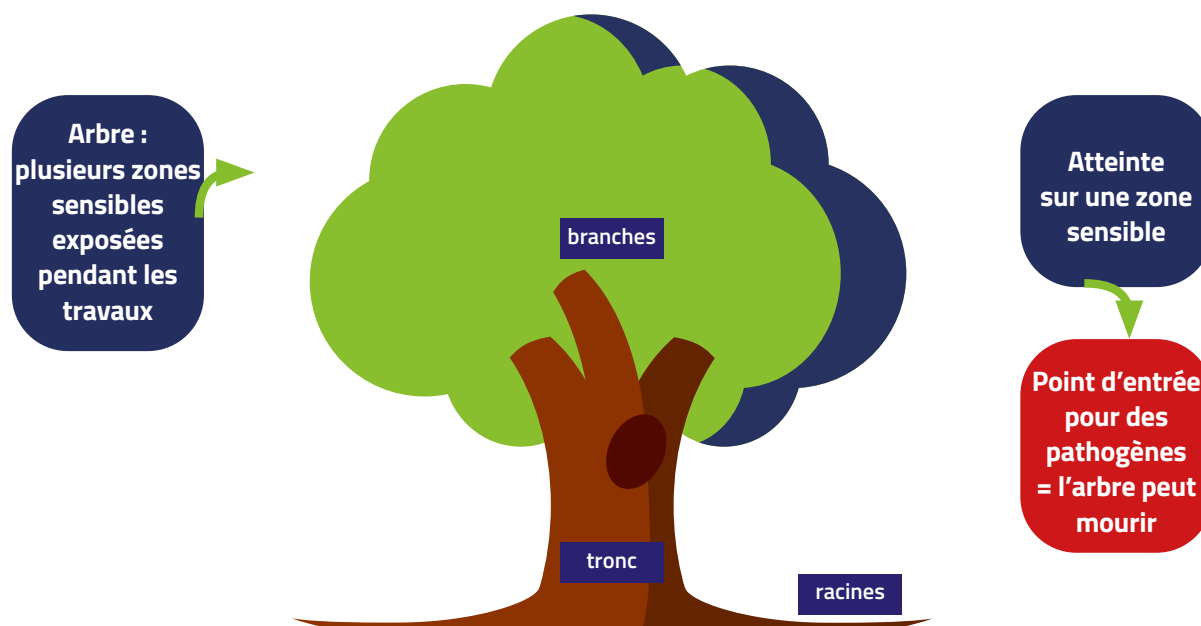


Constat / problématique



Les différents dangers

1. Blessures mécaniques :

- écorce arrachée ;
- impact contre le tronc (invisible mais présent, comme une ecchymose) ;
- branche cassée ou tordue ;
- décaissement : suppression de racines de surface et blessures ;
- racine brisée en creusant le sol.

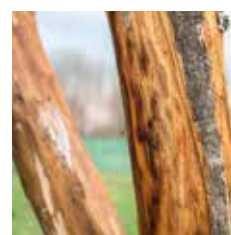
N'importe quelle blessure physique (coupure, cassure...) est un potentiel point d'entrée pour des pathogènes (certains champignons ou bactéries) → **mort potentielle de l'arbre.**

2. Autres dangers :

- sol compacté par le passage de machinerie lourde → racines asphyxiées ;
- remblaiement → racines asphyxiées ;
- produits toxiques renversés sur le sol, fuite de liquide pollué : essence, hydrocarbures, résines... → arbre empoisonné.



Branche cassée



Écorce arrachée

3. Prévention

Élagage préventif par un professionnel

Couper les branches qui pourraient être cassées par le passage des personnes et des engins de chantier.



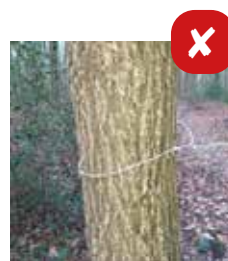
Risque de mauvaise cicatrisation, de maladie



Meilleure guérison

Attention !

1. La fixation des éléments de protection ne doit blesser le tronc. L'usage de clous ou d'agrafes sur l'écorce est proscrit.
2. Ne pas attacher les engins ou véhicules aux troncs des arbres.
3. Protéger systématiquement les arbres dans les emprises du chantier. Une protection rigide d'un mètre de rayon autour du tronc est préconisée pour protéger le système racinaire.
4. S'assurer que la protection de l'arbre va bien jusqu'au sol, afin de protéger également les racines.
5. Ne rien entreposer à proximité des arbres.
6. Respecter les zones de sanctuarisation, sur les plans d'exécution, où il sera strictement interdit de circuler avec des engins de chantier.



Fil barbelé sur un arbre



Clou sur un arbre



Protection d'arbre nouvelle génération 100% recyclée et recyclable



Photo issue des fiches pratiques du 7^e protocole de bonne tenue des chantiers (Mairie de Paris)